

<p><b>REPUBLIQUE FRANÇAISE</b></p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p><b>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</b></p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p><b>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p><b>SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024</b></p>
<p><b>Nombre de Conseillers en exercice : 71</b>  <b>Présents à la séance : 42</b>  <b>Ont participé au vote : 51</b>  <b>Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0</b>  <b>Date de la convocation : 10 octobre 2024</b></p>	<p>L'an deux mille <b>VINGT QUATRE</b> et le <b>DIX SEPT OCTOBRE</b>, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de <b>Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</b></p>
<p><b>Objet :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OPAH</b></p> <p><b>N° d'Ordre : 233-24</b></p> <p><b>Classification @ctes :</b> 7.5 Subventions</p>	<p><b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSCH, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Johanna MESSAGER, Daniel ASPE, Roger PAILLES, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Régis TERRIEU, Jean-Pierre VILLELONGUE, Guy CASSOLY, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Éric RODRIGUEZ, Yves DELCOR, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Corinne DE MOZAS, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Claire LAMY, Françoise ELLIOTT, Olivier GRAVAS, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Jean SERVAT, Serge BOYER, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO.</p> <p><b>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :</b> Marie-Edith PERAL était représentée par Erk CHATELUS.</p> <p><b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b> Fernand CABEZA a donné procuration à Gérard QUES, Michel LLANAS a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Anne LAUBIES a donné procuration à Guy CASSOLY, Géraldine BOUVIER a donné procuration à Thérèse GOBERT FORGAS, Ahmed BEKHEIRA a donné procuration à Bernard LAMBERT, Nathalie CORNET a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Aude VIVES a donné procuration à Olivier CHAUVEAU, Jean MAURY a donné procuration à Josette PUJOL, Claude SIRE a donné procuration à Jean-Louis SALIES.</p> <p><b>ABSENTS EXCUSES :</b> Sébastien NENS, Patrick MARCEL, Patrice ARRO, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Thierry BEGUE, André ARGILES, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, Laurent CHARCOS, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Alain ESTELA, Raphaël VIGIER, René DRAGUE, Robert JASSEREAU.</p>
<p><b>Secrétaire de Séance : Gladys DA SILVA</b></p>	

**Le Président,**

**RAPPELLE** à l'assemblée la délibération n°352-21 du 16 décembre 2021 modifiant la délibération n° 65-16 du 08 avril 2016 relative aux crédits attribués par la communauté de communes pour l'OPAH et l'autorisant à signer la convention entre les partenaires, pour une durée de 3 ans renouvelable pour 2 années supplémentaires est établie entre la Communauté de Communes Conflent Canigó et les partenaires financiers.

**INDIQUE** à l'assemblée que Monsieur et Madame PAPON Bernard et Danielle, Messieurs ALSTERS Sébastien, ROCA Guillem, FRODSHAM Andrew, KRUEGER Philippe, SIRE Jean-Paul, Mesdames DELCOURT HADDA Soraya, GRAVELEAU Camille, CLEVTE Eliane, CHARPY Anne-Cécile, SARDANS Anna, LELIEVRE Emmanuelle, BORRELL Anaïs, RUIZ Alice, TAIX Jeannette, SOVEAUX Valérie et LANDRIU Mireille, ont présenté un dossier concernant des travaux d'amélioration énergétique, dossier présenté par le cabinet « Soliha » chargé du suivi et de l'animation de l'opération.

**PROPOSE** à l'assemblée, d'attribuer (sous réserve de la décision d'attribution d'une subvention par l'Agence nationale d'Amélioration de l'Habitat) une aide forfaitaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó :

<b>PROPRIETAIRE</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>MONTANT DES TRAVAUX TTC</b>	<b>PROPOSITION PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>
Mme DELCOURT HADDA Soraya	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	3.020,00 €	1 500,00 €
M ALSTERS Sébastien	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	VERNET LES BAINS	36 068,53 €	1 000,00 €
Mme GRAVELEAU Camille	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	VERNET LES BAINS	40.894,80 €	1 000,00 €
Mme CLEVY Eliane	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	RIA SIRACH	65.196,95 €	1 000,00 €
M & Mme PAPON Bernard & Danielle	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	VINCA	7.875,00 €	1 500,00 €
Mme CHARPY Anne-Cécile	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	54.516,91 €	1 000,00 €
Mme SARDANS Anna	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	51.921,89 €	1 000,00 €
Mme LELIEVRE Emmanuelle	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	VINCA	58.175,87 €	1 000,00 €
Mme BORRELL Anaïs	Travaux d'amélioration de l'habitat logement très dégradé (propriétaire occupant)	PRADES	108.315,97 €	2 000,00 €
Mme RUIZ Alice	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	CORNEILLA DE CONFLENT	59.162,83 €	1 000,00 €
M. ROCA Guillem	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	60.217,01 €	1 000,00 €
M FRODSHAM Andrew	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	46.675,57 €	1 000,00 €
M. KRUEGER Philippe	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	VERNET-LES-BAINS	28.491,09 €	1 000,00 €
M SIRE Jean-Paul	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	TREVILLACH	10.700,00 €	1 500,00 €
Mme TAIX Jeannette	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	5.705,70	1 500,00 €
Mme SOVEAUX Valérie	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	4.995,10 €	1 500,00 €
Mme LANDRIU Mireille	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	9.465,00 €	1 500,00 €

**Mme FREMONT Mélanie**

1 rue des Couloumines – 66360 SAHORRE

Travaux : Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)

Montant des travaux HT : 52 671,38 €

Montant des travaux HT retenus : 52 071,38 €

Montant des travaux TTC : 55 776,66 €

Montant subv. ANAH 80 % (+ bonification 10 % sortie passoire) : 46 864,00 €

CD 66 : 3 000,00 €

**Montant subv. CCCC : 1 000,00 €**

*Ce dossier a été engagé en 2024 et validé par le conseil communautaire du 11/07/2024. Cependant, le dossier a fait l'objet d'une modification du montant des travaux, en raison de la modification du devis sur les menuiseries. Un nouveau calcul des subventions a donc eu lieu, en particulier celles de l'ANAH. Les participations du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Conflent Canigó restent inchangées par rapport au dossier engagé le 11/07/2024. Le montant de la facture a été légèrement modifié (passant de 54 181,38 € HT à 52 071,38 € HT).*

**DEMANDE** à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,****ACCEPTE**, conformément à la décision du Conseil Communautaire du 04 juillet 2016, d'attribuer l'aide forfaitaire intercommunale à :

PROPRIETAIRE	Nature des travaux	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC	PROPOSITION PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
Mme DELCOURT HADDA Soraya	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	3.020,00 €	1 500,00 €
M ALSTERS Sébastien	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	VERNET LES BAINS	36 068,53 €	1 000,00 €
Mme GRAVELEAU Camille	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	VERNET LES BAINS	40.894,80 €	1 000,00 €
Mme CLEVY Eliane	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	RIA SIRACH	65.196,95 €	1 000,00 €
M & Mme PAPON Bernard & Danielle	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	VINCA	7.875,00 €	1 500,00 €
Mme CHARPY Anne-Cécile	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	54.516,91 €	1 000,00 €
Mme SARDANS Anna	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	51.921,89 €	1 000,00 €
Mme LELIEVRE Emmanuelle	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	VINCA	58.175,87 €	1 000,00 €
Mme BORRELL Anaïs	Travaux d'amélioration de l'habitat logement très dégradé (propriétaire occupant)	PRADES	108.315,97 €	2 000,00 €
Mme RUIZ Alice	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	CORNEILLA DE CONFLENT	59.162,83 €	1 000,00 €

M. ROCA Guillem	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	60.217,01 €	1 000,00 €
M FRODSHAM Andrew	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	46.675,57 €	1 000,00 €
M. KRUEGER Philippe	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	VERNET-LES-BAINS	28.491,09 €	1 000,00 €
M SIRE Jean-Paul	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	TREVILLACH	10.700,00 €	1 500,00 €
Mme TAIJ Jeannette	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	5.705,70	1 500,00 €
Mme SOVEAUX Valérie	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	4.995,10 €	1 500,00 €
Mme LANDRIU Mireille	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	9.465,00 €	1 500,00 €

**Mme FREMONT Mélanie**

1 rue des Couloumines – 66360 SAHORRE

Travaux : Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)

Montant des travaux HT : 52 671,38 €

Montant des travaux HT retenus : 52 071,38 €

Montant des travaux TTC : 55 776,66 €

Montant subv. ANAH 80 % (+ bonification 10 % sortie passoire) : 46 864,00 €

CD 66 : 3 000,00 €

**Montant subv. CCCC : 1 000,00 €**

*Ce dossier a été engagé en 2024 et validé par le conseil communautaire du 11/07/2024. Cependant, le dossier a fait l'objet d'une modification du montant des travaux, en raison de la modification du devis sur les menuiseries. Un nouveau calcul des subventions a donc eu lieu, en particulier celles de l'ANAH. Les participations du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Conflent Canigó restent inchangées par rapport au dossier engagé le 11/07/2024. Le montant de la facture a été légèrement modifié (passant de 54 181,38 € HT à 52 071,38 € HT).*

**DIT QUE** les crédits ont été prévus au budget de la communauté de communes Conflent Canigó, article 20422.

**AUTORISE** Monsieur Le Président à signer toutes pièces afférentes à cette opération.

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 24 octobre 2024.

Pour extrait, certifié conforme,  
Le Président,  
Jean-Louis JALLAT.

